

site 1:200



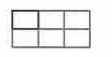
AUBERGE DES SABLONS

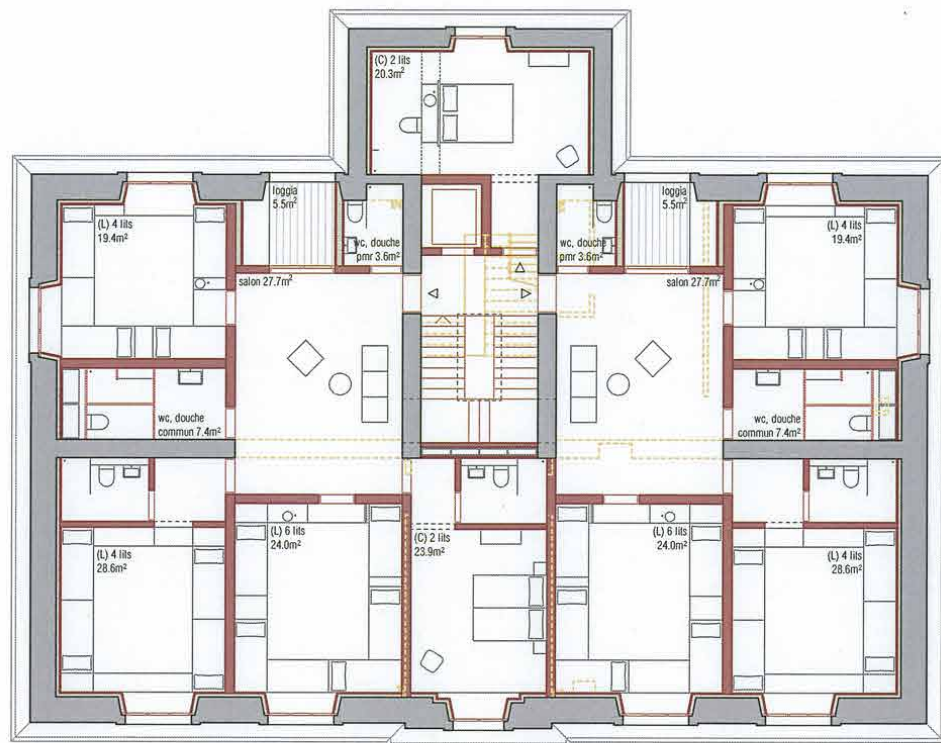
PARTI ARCHITECTURAL

Afin de garantir l'économie et la compacité de l'intervention, le projet utilise au maximum le volume existant pour organiser l'ensemble du programme en limitant les interventions à l'extérieur du volume. À l'intérieur, l'objectif est de tirer parti de la générosité spatiale du bâtiment pour créer une auberge de jeunesse sans corridor, avec une juxtaposition de pièces bénéficiant toutes de lumière naturelle. Le positionnement du programme dans la structure existante est simple et logique. Le rez supérieur accueille tous les locaux communs organisés de manière fluide et ouverte alors que le rez inférieur abrite la technique et l'appartement de service, qui bénéficient de nouvelles ouvertures percées dans le socle du bâtiment. Les étages 1, 2 et 3 sont similaires et accueillent tous le programme des chambres, distribué par une cage d'escalier remodelée.

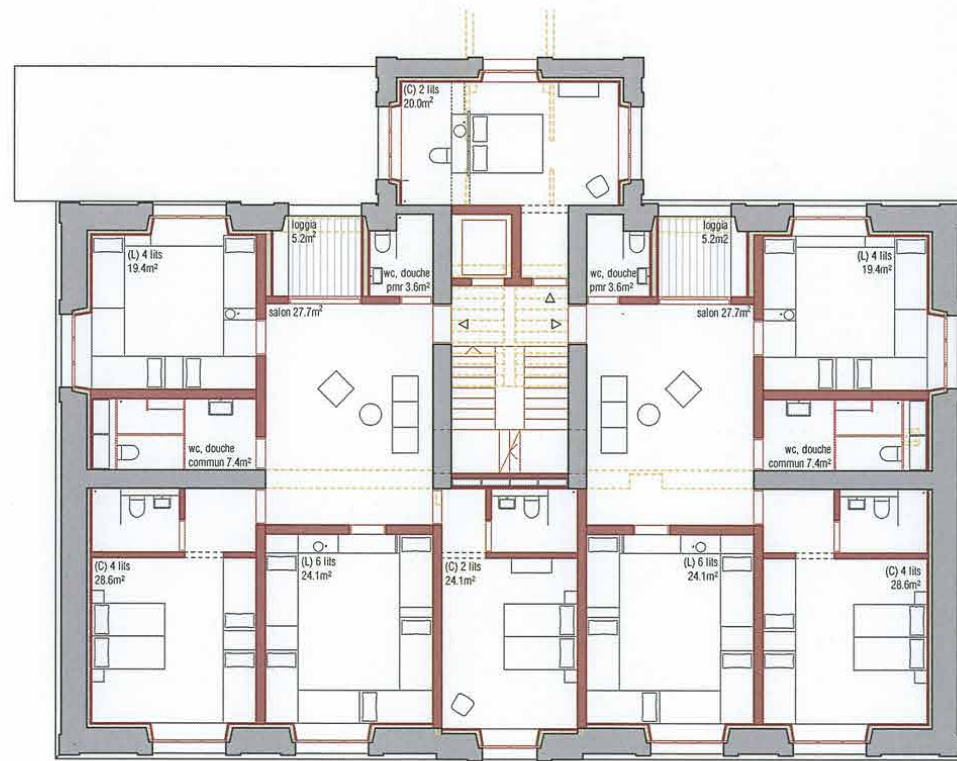
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

L'accès à l'auberge est assuré par la desserte à l'ouest de la parcelle, qui débouche sur une place d'entrée réaménagée et plantée. Cet espace généreux est simple et polyvalent. Il accueille les places des véhicules, le stationnement des vélos et une rampe donnant accès à l'auberge de jeunesse. Marquée par cette rampe et une marquise d'accueil, l'entrée du bâtiment est positionnée sur la façade arrière du volume, ce qui permet de libérer complètement la façade sud pour les espaces communs. L'escalier à l'est donne accès à la toiture de la centrale électrique, réaménagée en terrain de sport et de détente à l'usage du quartier. L'accès par le chemin en amont au nord est maintenu, mais la passerelle devenue superflue est supprimée. Afin de profiter au maximum des dégagements sud et ouest du bâtiment, le projet propose l'aménagement ponctuel de structures en bois qui confèrent un caractère léger et ludique à l'intervention tout en permettant des prolongements des espaces de l'auberge vers l'extérieur. Les decks, marquises et rampes en bois donnent une unité au projet des aménagements extérieurs tout en restant économiques. Une grande ouverture est aménagée sur la façade ouest. Elle permet d'orienter le bâtiment vers la place et de dévoiler la pièce de jeux et son activité.





+3 1:100



+1 & +2 1:100



salon commun

TYPLOGIE INTÉRIEURE

Par une modification simple de l'organisation intérieure des pièces et le remplacement de l'escalier, le projet tire parti de la spécificité du bâtiment pour créer un établissement offrant une qualité spatiale généreuse et une grande flexibilité. Organisé de manière symétrique, le plan d'étage distribue les différentes pièces par de grands salons d'entrée habitables et meublés, à l'image des grands halls d'entrée de certains appartements bourgeois du 19^e siècle. Les salons sont éclairés naturellement par une loggia et par une ouverture sur le palier de la cage d'escalier. Cette organisation du plan permet d'éviter les corridors et assure l'éclairage naturel ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite pour toutes les pièces. Elle permet également d'envisager la location complète d'un demi-étage pour des groupes de personnes. (par exemple 2 à 3 familles) désireux de bénéficier d'une certaine intimité. Cette disposition rend tous les espaces utilisables et habitables, en réduisant au strict minimum les surfaces de distribution. La pièce centrale à l'arrière du bâtiment est replacée au même niveau que le reste de l'étage, accessible aux personnes à mobilité réduite.

STRUCTURE

Pour permettre de limiter les portées et d'organiser le plan de manière systématique, le projet propose une nouvelle trame structurelle dans le sens transversal du bâtiment. Les lames structurelles en béton se répètent sur tous les étages, ce qui permet d'assurer une construction simple et économique et d'ouvrir ponctuellement les murs de maçonnerie intérieur.

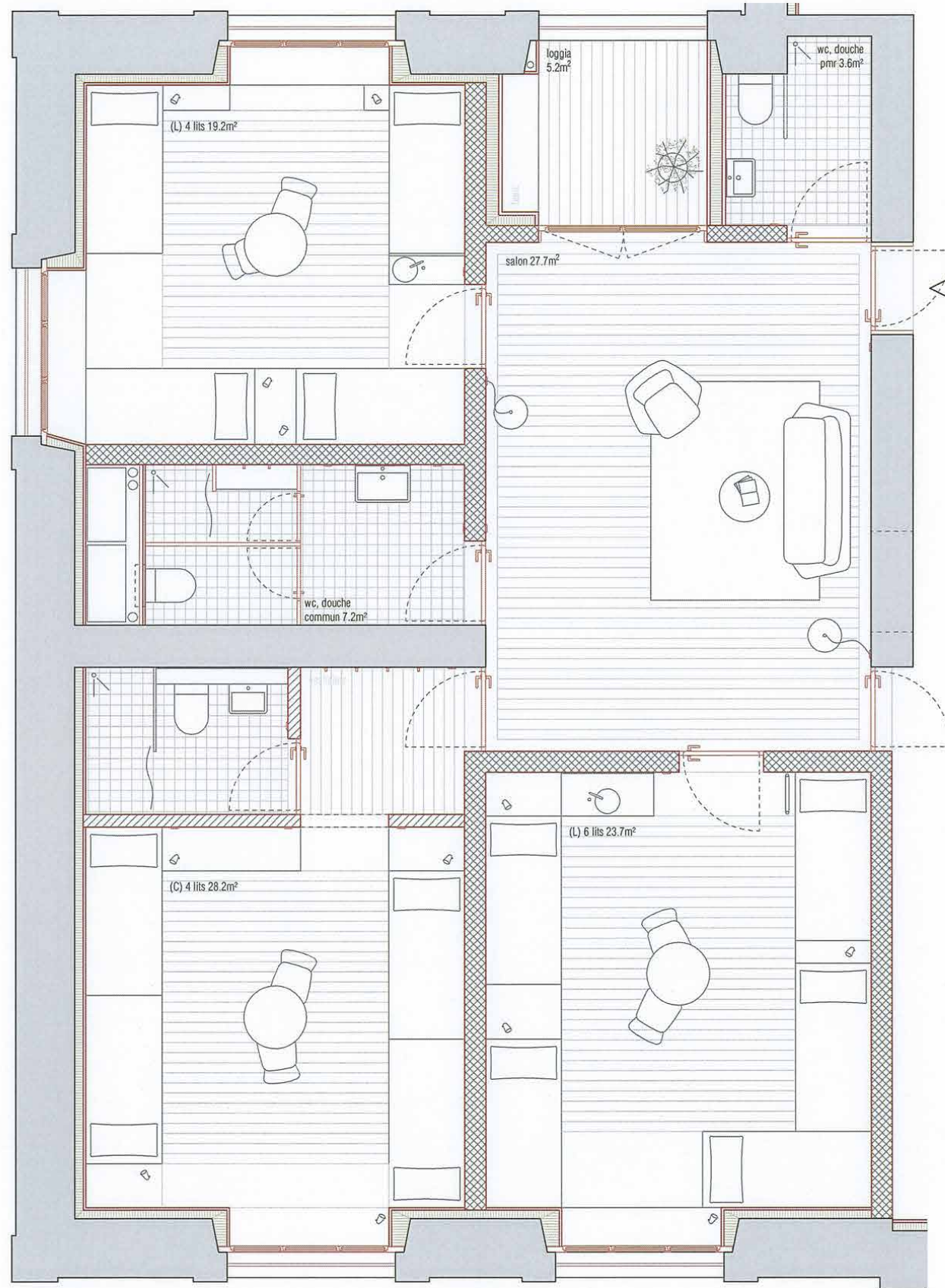
APPARTEMENT DE SERVICE

Situé au rez inférieur, l'appartement de service est organisé de manière transversale. Il bénéficie de 2 nouvelles baies vitrées créées dans le socle du bâtiment existant. Il profite d'une loggia au sud, orientée vers un jardin privatif légèrement encaissé dans le terrain. Au nord le rabattement du terrain naturel permet de créer une petite cour privative permettant une ouverture de l'appartement vers l'arrière.

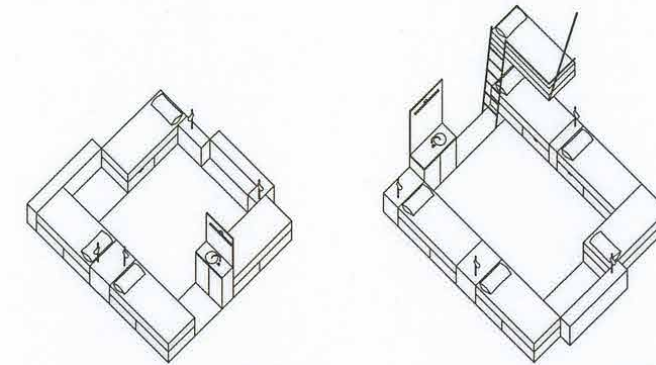


0 10 25 50 100





plan 1:33

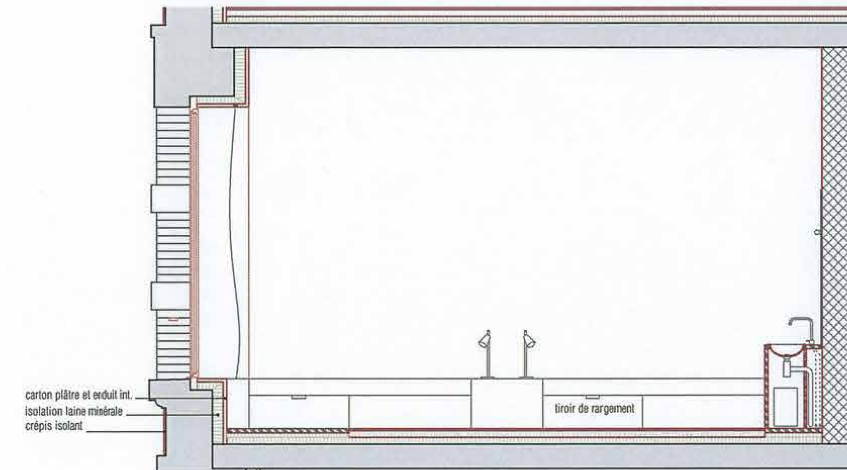


chambre 4 (L)

chambre 6 (L)

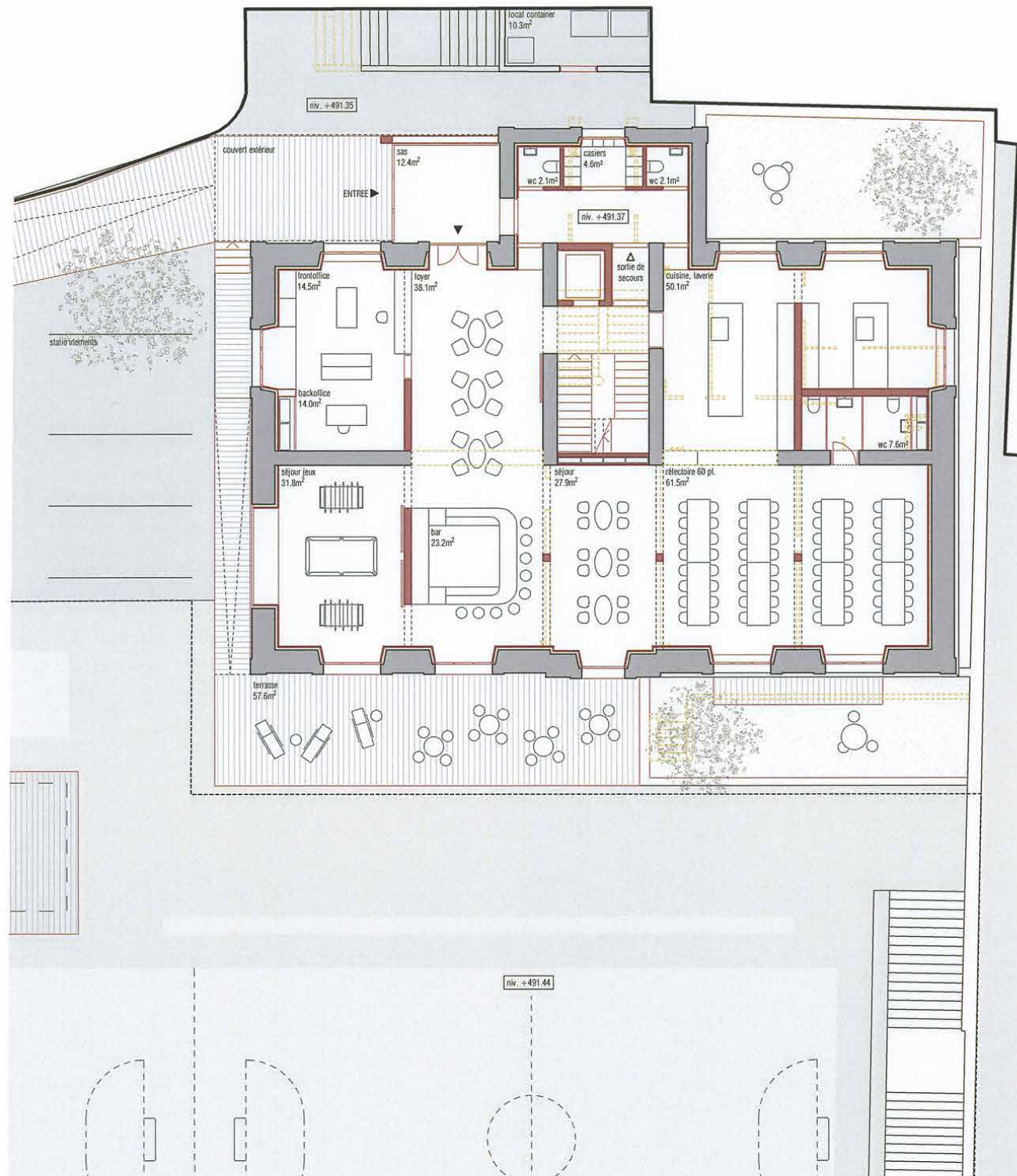
MOBIlier

De manière systématique, le mobilier est positionné en périphérie des pièces. A la manière d'un ruban qui se déroule, les meubles constituent un appareillage ludique qui varie en fonction des besoins : lit, table de nuit, seuil, lavabo (traité comme un élément de mobilier). Ce positionnement permet de limiter le nombre de lits superposés et de dégager un espace libre au centre de la pièce. Pour des questions d'économie et de simplicité, le mobilier est façonné en panneaux de bois 3 plis en sapin, faciles à mettre en oeuvre et offrant une grande flexibilité d'usage (lit, porte, tiroir, armoire). Pour garantir la qualité spatiale des pièces, la hauteur des lits et des tablettes reprend la hauteur des contrevents des fenêtres qui intègrent la composition.

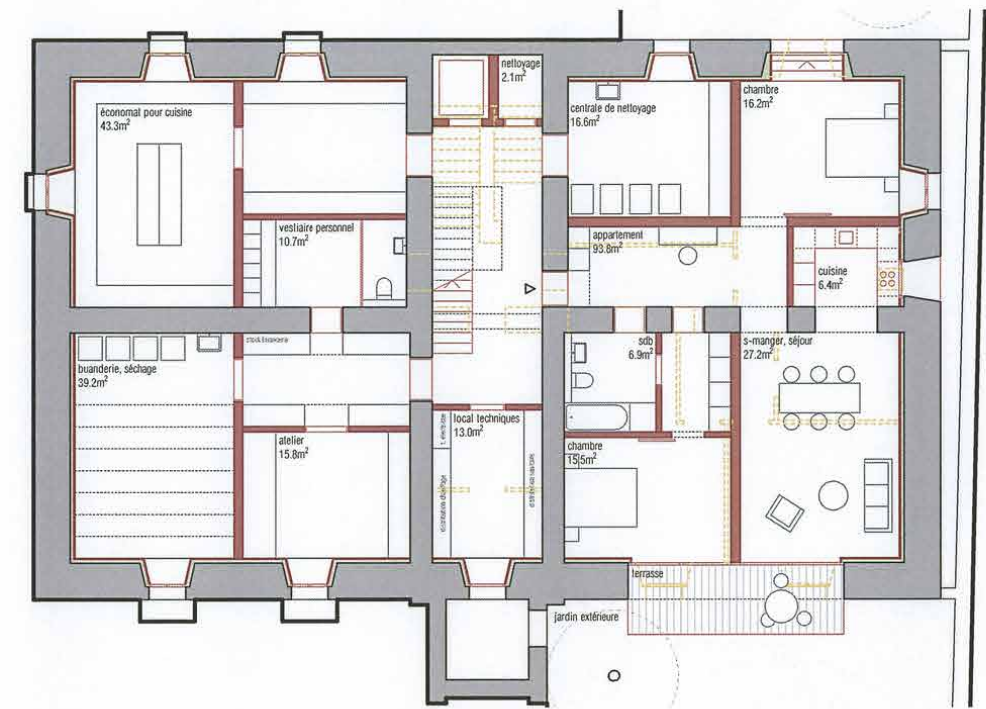


coupe 1:33





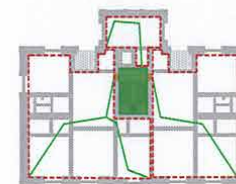
0 1:100



-1 1:100

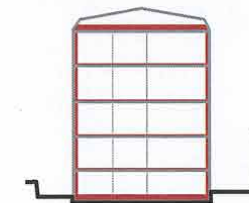
CONCEPT INCENDIE

Le nouvel escalier est compartimenté contre le feu. Il assure le respect des distances réglementaires pour les voies de fuite (max. 24m) tout en permettant l'utilisation des salons comme des espaces habitables et meublés. Au rez, l'escalier bénéficie d'une sortie directe vers l'extérieur afin d'éviter le compartimentage des espaces communs du rez.



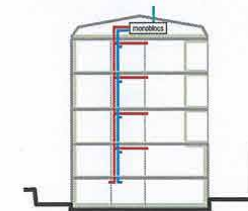
CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

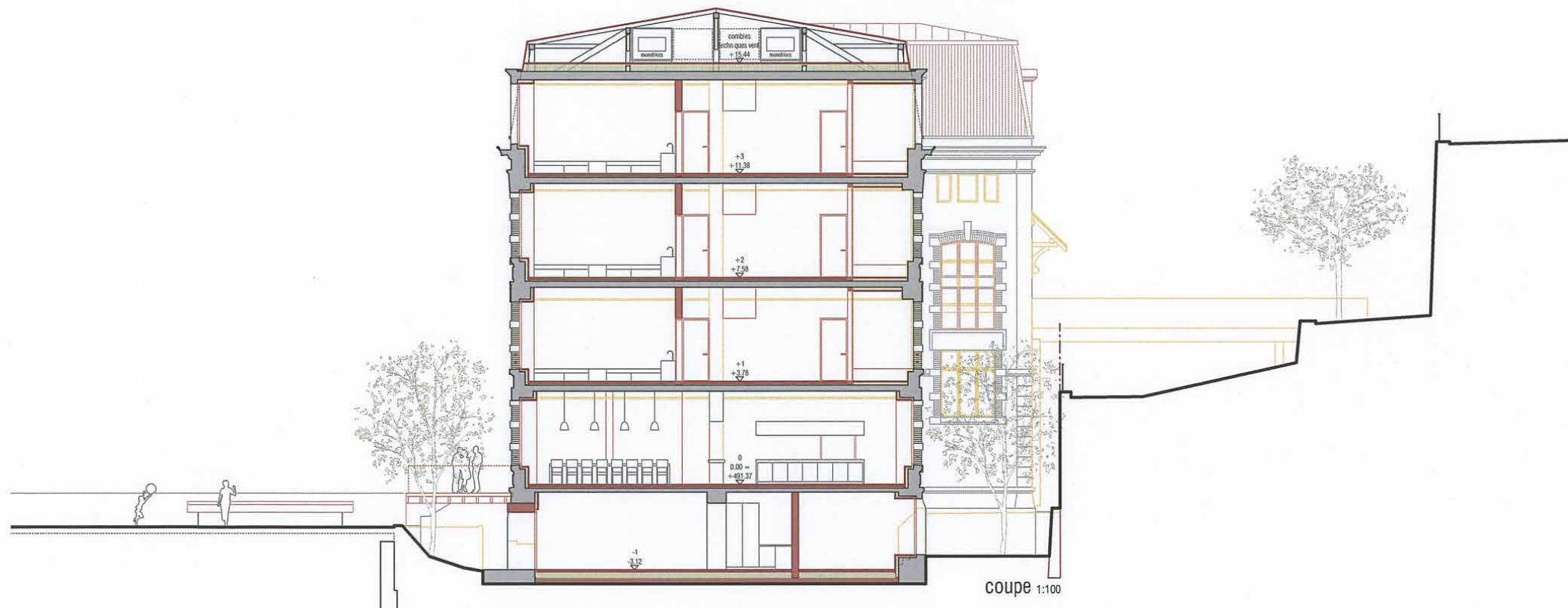
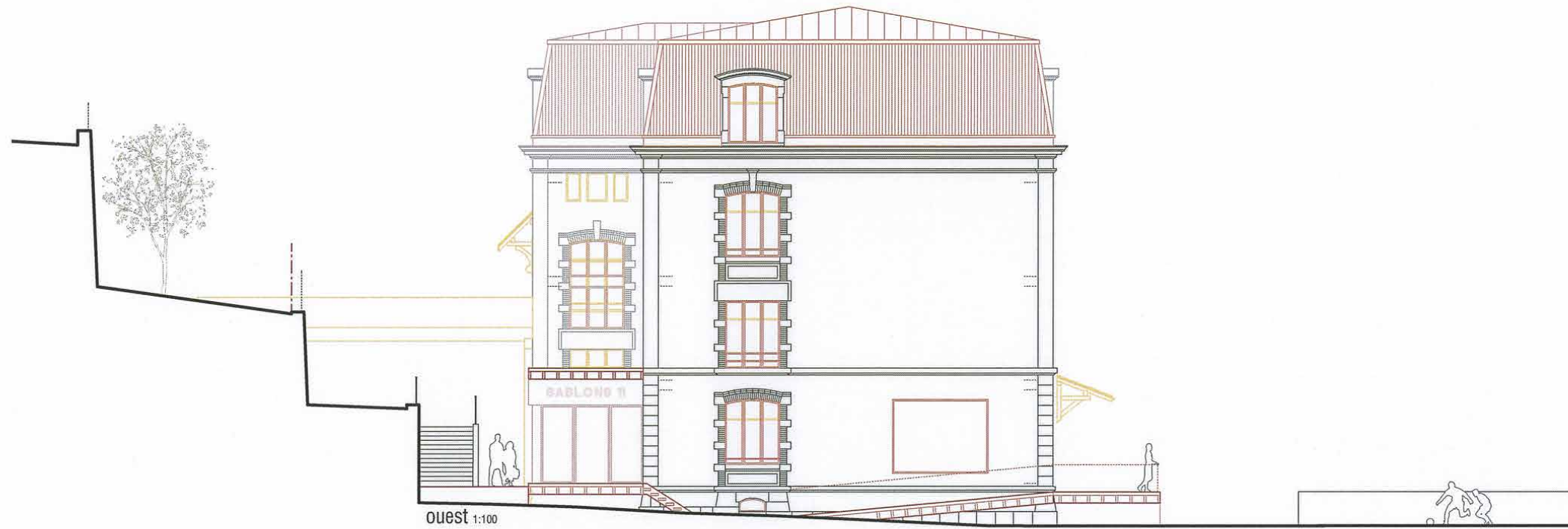
Pour garantir un concept énergétique efficace sans dénaturer l'architecture du bâtiment, le projet prévoit d'isoler les murs de l'enveloppe avec un doublage intérieur, et d'isoler de manière accrue le radier et la toiture. Pour garantir une intervention économique, le projet préconise le maintien d'une toiture froide en isolant la partie supérieure de la dalle de toiture.



CONCEPT VENTILATION

La disposition de trois gaines principales permet d'assurer la ventilation mécanique de tous les espaces avec un minimum de création de faux plafonds. Les 2 gaines latérales permettent d'assurer l'aspiration de l'air vicié à proximité des sanitaires. Les monoblocs positionnés sous le toit permettent de récupérer la chaleur de l'air vicié et de le réinjecter ensuite dans les salons.





0 10 25 50 100

